




**CAUTIONNEMENT
ROMAND**
au service des PME

Rapport annuel 2017

2007-2017

Cautionnement romand, société coopérative

Avenue Louis-Ruchonnet 16, 1003 Lausanne
Tél. 058 255 05 50, contact@cautionnementromand.ch
www.cautionnementromand.ch





Sommaire

Cautionnement romand

Organisation	4
Billet du Président	5
Cautionnés en 2017	6
Chiffres clés	7
Rapport d'activités	8
Statistiques	10
Bilan	14
Compte de résultat	16
Annexe aux comptes	18
Rapport de l'Organe de révision	19
Les sociétaires	20
Comment ça marche ?	21
Contact de proximité	23
Antenne Fribourg	24
Antenne Genève	26
Antenne Neuchâtel	28
Antenne Valais	30
Antenne Vaud	32
Cautionnement suisse	34



Organisation

Cautionnement romand

		Echéance du mandat
Président	Jean Wenger, Hauterive	2020
Vice-président	Bernard Grobéty, Pully	2020
Administrateurs	Samuel Clerc, Gibloux	2019
	Raphaël Conz, Pully	2020
	Gabriel Décaillet, Sion	2020
	Gilles Desplanches, Onex	2021
	Emanuela Dose Sarfatis, Grand-Saconnex	2020
	Olivier Grometto, Genève	2020
	Reto Julmy, Bourguillon	2020
	Jean-Pierre Morand, Bagnes	2020
	Pierre-Marie Rappaz, Sion	2020
	Geneviève Ravezzani, Cudrefin	2020
	Chantal Robin, Broc	2020
	Cyrille Schaer, Lausanne	2021
	Robert Vauthier, Neuchâtel	2020
Directeur	Christian Wenger	
Fondés de pouvoir	Sébastien Durussel	
	Monika Jutzet	
Collaboratrices	Marine Divorne	
	Sandrine Koch	
	Arlette Swee	
	Sandra Tamburrini-Schick	
Contrôleurs internes	Eric Schneider	
	Gilbert Staehli	
Organe de révision	Fiduciaire FIDAG SA	
Antennes cantonales		
Fribourg	Cautionnement Fribourg	
Genève	FAE	
Neuchâtel	NEuchâtel interface PME	
Valais	CCF SA	
Vaud	CVC	



Billet du Président

Jean Wenger

L'économie suisse s'est globalement bien portée en 2017, notamment grâce à la bonne santé de ses partenaires commerciaux. Il n'en demeure pas moins que les perspectives de certains secteurs d'activités et de PME situées dans des régions périphériques, qui échappent à l'attention du public, demeurent difficiles. La rentabilité et les investissements des PME industrielles ont baissé et beaucoup d'entre elles n'ont pas les moyens d'investir pour l'avenir. J'espère qu'en 2018, des réformes structurelles seront entreprises, à l'image de la PF17 qui doit être rapidement mise en place afin de permettre aux entreprises suisses de maintenir leur compétitivité. Les prévisions économiques globales demeurent intéressantes malgré de nombreuses incertitudes géopolitiques et l'important niveau de l'endettement mondial public et privé.

Depuis 2007, des cautionnements de plus de CHF 1 milliard ont été accordés en Suisse en faveur de PME offrant 50 000 places de travail. Cela a permis à des projets estimés à CHF 4 milliards de se réaliser. L'impact de nos interventions est très positif pour le tissu économique, cela grâce à l'excellente collaboration avec nos partenaires bancaires.

La procédure de consultation relative à l'augmentation de notre limite d'intervention à CHF 1 million a eu lieu en 2017. Le Conseil fédéral s'est déterminé favorablement sur la modification de la Loi le 14 février 2018. J'espère que celle-ci sera acceptée rapidement par les Chambres fédérales pour permettre une entrée en vigueur en 2019. En effet, les investissements (outils de production et installations) des PME deviennent de plus en plus importants et n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, alors que le plafond de cautionnement lui n'a subi aucune adaptation depuis 1988! L'augmentation à CHF 1 million est également essentielle pour le financement de centaines de PME à transmettre, car les banques ne pourront pas répondre seules à toutes leurs sollicitations. Sans quoi, ces PME risquent de fermer ou passer en mains étrangères.

Lors de leur création ou pour investir, les PME doivent souvent recourir à un crédit bancaire. Le cautionnement permet

de réduire les contraintes de la banque. Ainsi, l'opération conjointe permet à la PME d'obtenir son financement qui, sans le cautionnement, n'aurait pas été débloqué. La partie cautionnée du crédit est, de surcroît, meilleure marché que celle qui ne l'est pas grâce à un taux d'intérêt préférentiel accordé par la banque. Lors de notre dernière assemblée générale à Sierre, devant un parterre de plus de cent personnalités, nous avons affiché la moyenne des taux d'intérêt pratiqués par les banques sur les crédits cautionnés en 2016. Les différences étaient importantes [plus du double]. Nous maintiendrons cette transparence lors de notre prochaine assemblée générale.

La Centrale suisse de cautionnement a été dissoute en 2017. Cautionnement romand a repris les engagements auparavant assumés par celle-ci et a bénéficié d'une part importante du produit de sa liquidation. Cette part a été utilisée pour constituer une réserve pour fluctuations boursières et pour améliorer les conditions offertes aux entreprises cautionnées par la baisse des frais d'intervention d'environ 25%.

Grâce à la diversité de ses tâches, mon travail est passionnant. J'ai de la chance de pouvoir compter sur un Conseil très compétent dont les membres cumulent des expériences issues de nombreuses branches professionnelles. Cela permet de miser sur l'intelligence collective tout en donnant un maximum de latitude d'action aux antennes qui assurent le contact de proximité. Je remercie notre Directeur qui n'a pas peur des défis ainsi que tous ses collaborateurs. Je me plais à relever une organisation bien gérée, souple et réactive. Un grand merci à toutes les antennes pour leurs contributions et aux relations de confiance établies tout au long de ces dix dernières années. Des remerciements appuyés vont également à nos partenaires bancaires, sans qui nous n'existerions pas, aux cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud ainsi qu'au SECO pour leur excellente collaboration. Mon engagement est intense, car c'est de tout mon cœur que j'exerce ce mandat. Je vous souhaite plein succès dans vos défis respectifs.

Cautionnés en 2017

Taux d'intérêts

3,18%

taux moyen (CCD y compris commission trimestrielle et prêts fixes/variables confondus) des crédits cautionnés et délivrés par les différents partenaires bancaires en 2017.

Le plus bas pour un prêt

1,28%

pour un management buy out d'une entreprise de construction. CHF 8 millions financés par un prêt de CHF 3,5 millions (44%) et un prêt cautionné de CHF 500 000.- (6%) octroyés par une banque cantonale, le solde (50%) par un prêt vendeur postposé sans intérêt.

Le plus bas pour un compte courant débiteur

2%

pour l'acquisition d'une surface commerciale d'un chocolatier fribourgeois. CHF 1 million financé par un prêt hypothécaire de CHF 520 000.- (52%) et un crédit cautionné de CHF 340 000.- (34%) octroyés par une caisse d'épargne, le solde (14%) par des fonds propres.

Les plus grands

6,1 millions

l'opération pour le rachat du capital d'un bureau d'ingénieur. CHF 6,1 millions financés par une avance à terme fixe de CHF 4,4 millions (72%) et un prêt cautionné de CHF 500 000.- (8%) octroyés par une banque cantonale, le solde par un prêt vendeur postposé (15%) et des fonds propres (5%).

34 millions

de fonds propres au bilan d'un fournisseur d'équipements industriels qui a bénéficié d'un cautionnement de CHF 1 million (Cautionnement romand et canton) pour un fonds de roulement octroyé par une banque cantonale.

120 millions

de chiffre d'affaires, et un besoin en fonds de roulement de CHF 500 000.-. Crédit en compte courant cautionné octroyé par une grande banque, entièrement cautionné.

125 collaborateurs

sont employés auprès d'un fabricant d'instruments et de fournitures à usage médical qui a bénéficié d'un cautionnement de CHF 500 000.- pour un fonds de roulement octroyé par une banque cantonale.

Depuis la création de Cautionnement romand en juillet 2007

moy./an

+227%, l'évolution des engagements entre 2007 et 2017

2 273 PME cautionnées dont 47 startups

216 PME

CHF 458 000 000 de crédits cautionnés accordés

CHF 44 mios

CHF 1 170 000 000 de projets touchés par un cautionnement

CHF 111 mios

17 568 places de travail maintenues ou créées

1 673



Chiffres clés

2017

2016

Demandes traitées

337

71 625 324

302

62 065 100

2017

2017

Nouveaux crédits cautionnés
accordés

221

43 358 029

211

39 379 300

Représentant le maintien et
la création d'emplois au nbre de

2 315

Pour des projets évalués à

118 045 742

2017

Engagements en cours
au 31 décembre

931

121 751 375

880

117 272 567

A charge
de Cautionnement romand

33 064 411



Rapport d'activités 10^e exercice

Christian Wenger
Directeur

CHF 43 millions (+10%) de nouveaux crédits cautionnés ont été accordés en 2017 (les plus élevés après ceux records de 2009) en faveur de 221 entreprises concernant directement 2315 emplois et des projets évalués à CHF 118 millions. Les engagements en cours s'élevaient à CHF 121 millions au 31 décembre 2017. CHF 3,2 millions ont été remboursés aux banques. Dès le cautionnement octroyé, les entreprises concernées ont communiqué qu'elles prévoyaient une augmentation de leur effectif de 28% en moyenne. 31% des fonds cautionnés ont servi à financer des besoins en trésorerie (taux le plus important après celui de 2009). Les reprises et transmissions d'entreprises, bien qu'en légère baisse, sont restées très importantes (un quart de l'activité).

Dix ans d'existence

Cautionnement romand s'épanouit de façon réjouissante grâce à la collaboration réciproquement bénéfique avec ses partenaires bancaires, qui a permis d'accorder en dix ans CHF 458 millions de cautionnements dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud. Cela représente 2273 PME, 17 568 places de travail, et la réalisation de projets estimés à CHF 1,17 milliard.

Du trade finance aux métiers de la santé, à en perdre le nord!

Les produits et prestations proposés par les entreprises cautionnées sont d'une incroyable diversité. Certains se retrouvent même à voyager hors du système solaire, d'autres à équiper des bornes publiques en Chine. En 2017, un négociant de matières premières, une TV régionale, une étude d'avocat, une PME avec une limite de crédit existante de CHF 20 millions et même un cabinet de pédiatrie ont été cautionnés. Cette clientèle n'aurait-elle pas dû trouver un financement sans cautionnement vu le très faible degré de risque qu'elle représente?

Robot Loan Officer

Pour financer des besoins jusqu'à CHF 100 000.- voire CHF 300 000.-, de plus en plus de banques utilisent des systèmes «experts» ou «automatiques» en analyse de finan-

cement aux PME et aux indépendants, à l'image des hypothèques en ligne. L'évolution vers une automatisation des processus semble inévitable pour conserver une marge. Fort heureusement, le banquier garde l'avantage sur la machine, car il est le seul à pouvoir influencer la décision d'octroi avec des données qualitatives. Cela est essentiel pour les PME qui ne peuvent pas toujours satisfaire à tous les critères demandés. Ces financements peu conventionnels doivent perdurer notamment avec Cautionnement romand, car de nombreuses affaires se dénouent favorablement grâce à la prise en compte de la dimension humaine de l'entreprise. L'avènement du «crowdfunding», que nous encourageons, a permis d'élargir les acteurs sur le marché du financement aux PME, mais il n'est pas lié à cette automatisation.

Obtenir un crédit c'est bien, être cautionné c'est encore mieux!

Notre mission est de faciliter l'intervention bancaire au service du développement des PME. Dans la majorité des cas, le risque est partagé avec la banque. Cela veut dire que le client a deux crédits, l'un cautionné, l'autre pas. Lorsque les deux crédits sont similaires, celui qui est cautionné a un taux inférieur de 2,5% à celui qui ne l'est pas (rémunération de Cautionnement romand comprise). Ainsi, notre intervention qui permet à la PME d'obtenir un financement, en effaçant le risque de la banque, est aujourd'hui renforcée par des conditions préférentielles.

Contentieux

En cas de défaut de l'entreprise, le cautionnement est honoré. Dès lors, Cautionnement romand se substitue à la banque en reprenant la créance en direct. S'ensuivent les propositions d'arrangement de paiement des débiteurs «en souffrance». Afin d'éviter de pénaliser encore plus une situation délicate, Cautionnement romand tient particulièrement compte de leur situation personnelle. La gestion du contentieux, reprise des antennes et centralisée depuis deux ans, est exigeante, chronophage et demande une grande rigueur dans le traitement des dossiers.



Organisation allégée et réactivité augmentée

Cautionnement romand essaie de restreindre au maximum ses règles formelles privilégiant un référentiel de conduite. Cela est difficile dans un environnement où l'analyse et les contrôles sont la norme. Elle évite les craintes disproportionnées et la bureaucratie et œuvre tous les jours pour une fluidité des processus, y compris l'éventualité d'un nomadisme numérique. Elle a adapté et allégé son règlement d'organisation et mis en place une procédure simplifiée pour les modifications contractuelles des engagements cautionnés. De plus, le logiciel informatique, créé par Cautionnement romand et implémenté en 2015, a permis, grâce à une industrialisation et une digitalisation des processus métiers, d'économiser un quart du personnel administratif. Le gain de productivité a permis de reprendre la gestion du contentieux et d'assurer l'administration de Bürgschafts-Support AG.

Crowdsourcing; savoir partagé, savoir doublé

Notre logiciel informatique a permis d'augmenter la rapidité du traitement des dossiers et la qualité du service. Depuis 2017, ce logiciel et toutes les données sont hébergés dans le «cloud» d'un prestataire suisse, solution plus sûre et plus pratique qu'une possession physique. Le logiciel SaaS sera pleinement utilisé par les quatre organisations suisses de cautionnement et le SECO en 2018. La mise en réseau des bases de données des acteurs du Cautionnement suisse et la mutualisation des ressources amènera un esprit collaboratif démultiplié et une compétitivité améliorée.

Comptes 2017

Dans la continuité, 2017 atteste une progression linéaire des engagements (+3,8%). Grâce au montant élevé du produit de la liquidation de la CSC, nous avons pu consolider la sécurité financière et créer un fonds destiné à l'abaissement des coûts d'intervention en faveur des clients dès le 1^{er} janvier 2018 (finance d'inscription et frais d'étude). Les cautionnements honorés sont proportionnellement stables comme en atteste le taux de perte brut de 2,6%. Les travaux de contentieux rondement menés ont permis d'abaisser le taux de perte

nette à 1,6%. La provision individualisée pour risques sur cautionnement baisse à 36%. Cela démontre que la qualité financière des 931 PME cautionnées s'est légèrement améliorée. La classe de risque se base principalement sur l'historique des remboursements (trimestriels) et l'analyse des comptes annuels qui doivent, depuis fin 2017, faire l'objet d'un audit d'un organe de révision pour les engagements cautionnés de plus de CHF 150 000.-. La plus value constatée grâce au regard d'un professionnel sur les comptes est importante pour l'entreprise et ses bailleurs de fonds.

A venir

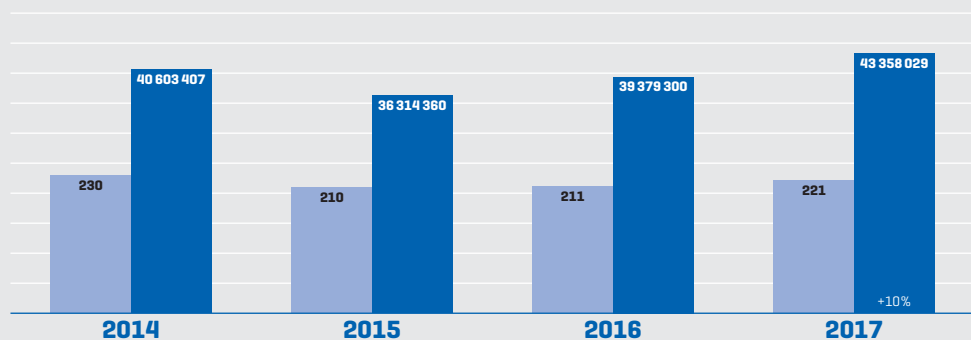
Les sources de financement se multiplient. Beaucoup de crédits sont octroyés hors du système bancaire. Même si la finalisation de «Bâle III» devait interrompre l'inflation réglementaire, de nouvelles règles prudentielles aux banques, ou aux acteurs non bancaires, pourraient avoir un impact non négligeable sur les crédits octroyés aux PME, donc sur Cautionnement romand. Indépendamment de cela, les perspectives conjoncturelles ou structurelles de secteurs d'activités restent déterminantes. Hormis ceux déjà identifiés les années précédentes, nous serons attentifs à l'évolution de l'industrie manufacturière (27% des cautionnements), aux marges drastiquement réduites, et à l'impact d'une production additive de masse. La construction devrait subir une conjoncture différente de celle vécue ces dernières années. Il faudra en tenir compte dans l'évolution des effectifs et, à moyen terme, la rentabilité des entreprises. Le commerce de détail continuera à souffrir du commerce en ligne. Sans originalité, proximité, bicanalité ou réactivité, il sera difficile de garder sa place. A long terme, nous veillerons à déceler, auprès des prospects et des cautionnés, toutes les activités routinières qui pourraient être automatisées à moindres frais. Enfin, un ajustement du droit actuel en matière d'évaluation de la fortune des entreprises non cotées à la bourse (startup) est espéré. De manière plus générale, l'intérêt sera porté au règlement général sur la protection des données ainsi qu'à la convergence de l'intelligence artificielle, du big data et de l'informatique quantique qui bouleversera les habitudes. Le futur est déjà présent!

Statistiques

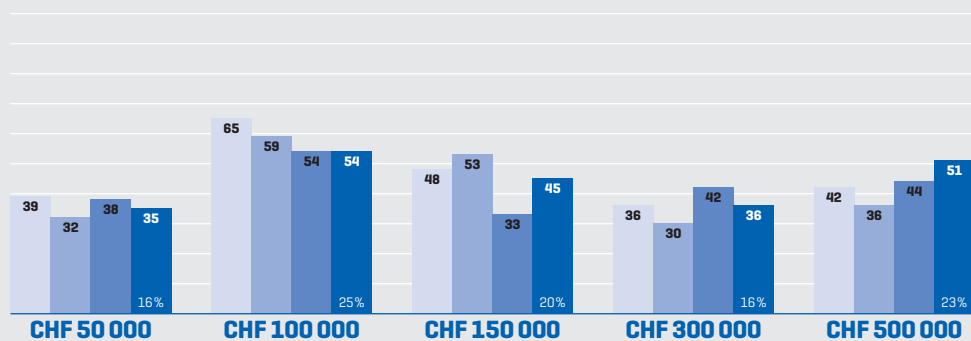
Nouveaux crédits cautionnés accordés

	2014	2015	2016	2017
Fribourg	3 402 500	3 624 000	3 475 500	13 4 541 666 10%
Genève	8 348 600	7 682 860	10 659 500	47 9 157 750 21%
Neuchâtel	5 781 250	3 470 000	3 350 000	24 4 647 000 11%
Valais	3 590 000	3 020 000	4 198 700	38 6 756 000 16%
Vaud	19 481 057	18 517 500	17 695 600	99 18 255 613 42%
Total	40 603 407	36 314 360	39 379 300	221 43 358 029 100%

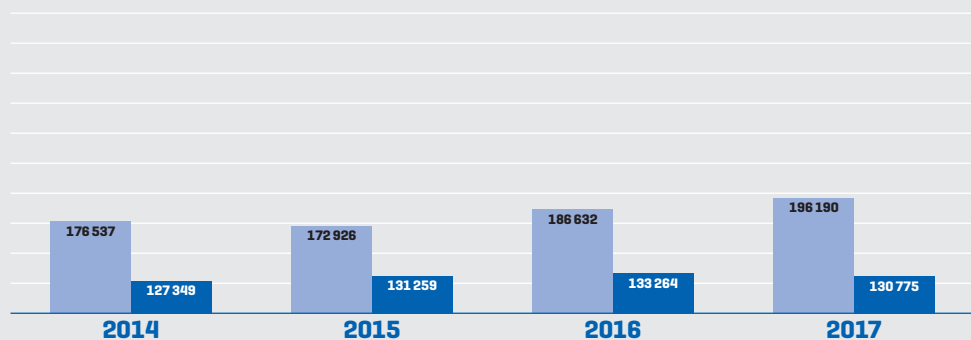
Nouveaux crédits cautionnés accordés



Nouveaux crédits cautionnés accordés

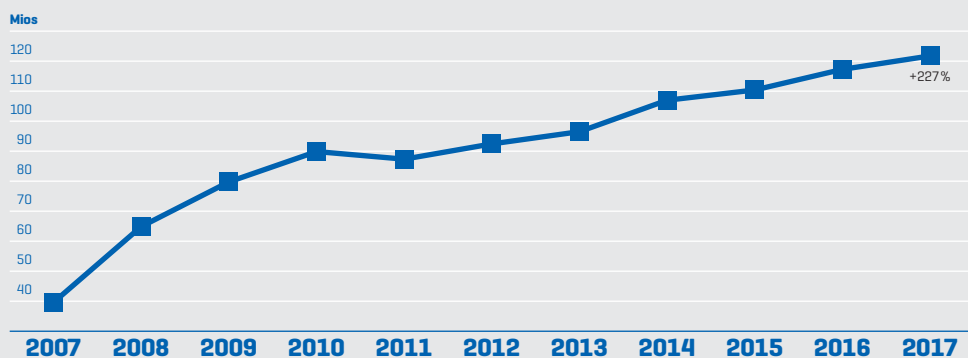


Crédits cautionnés moyens

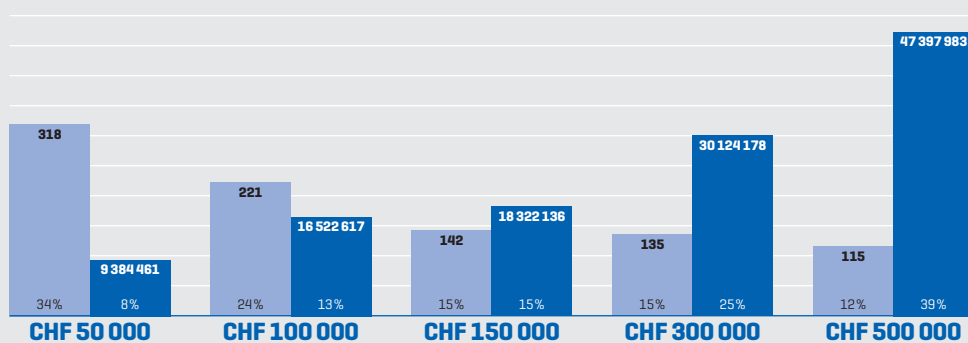


	2014	2015	2016	2017	
Fribourg	10 847 065	12 097 672	12 773 434	82 14 042 688	11 %
Genève	15 978 037	17 140 494	20 733 911	145 20 168 314	17 %
Neuchâtel	8 964 600	10 093 714	11 227 192	83 12 133 767	10 %
Valais	13 111 281	12 102 801	11 796 867	142 15 145 155	12 %
Vaud	58 072 471	58 954 372	60 741 164	479 60 261 451	50 %
Total	106 973 454	110 389 052	117 272 567	931 121 751 375	100 %

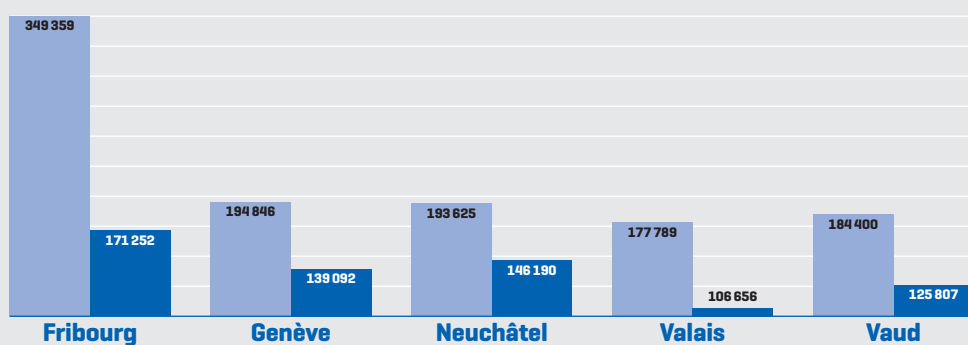
Engagements en cours



Engagements en cours



Engagements en cours selon le solde résiduel



Crédits cautionnés moyens par canton

Statistiques Accordés

Crédits cautionnés accordés selon les établissements bancaires

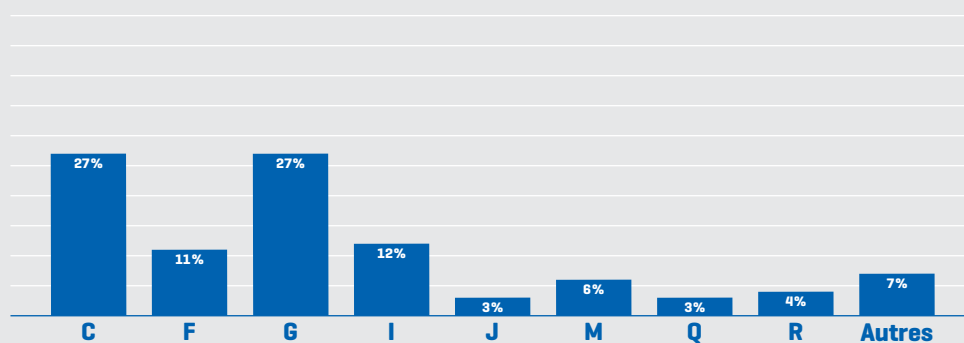
	2014	2015	2016	2017	
Banques cantonales	26 977 307	21 253 000	24 283 300	23 690 363	55%
Grandes banques	5 133 000	7 433 700	7 430 000	9 390 000	22%
Banques Raiffeisen	4 788 100	5 717 500	4 049 500	5 210 416	12%
Autres banques	2 093 000	1 710 160	2 816 000	4 467 250	10%
Banques régionales	1 612 000	200 000	800 500	600 000	1%
Total	40 603 407	36 314 360	39 379 300	43 358 029	100%

Crédits cautionnés accordés selon le but du crédit

	2014	2015	2016	2017	
Reprise/Transmission	13 685 900	10 960 860	11 578 000	10 734 363	25%
Fonds de roulement	9 718 500	9 778 500	6 892 200	13 492 250	31%
Création d'entreprise	7 851 000	6 006 000	6 625 000	6 011 000	14%
Investissement	4 566 250	5 235 000	11 175 500	7 952 416	18%
Immobilier	4 781 757	4 334 000	3 108 600	5 168 000	12%
Total	40 603 407	36 314 360	39 379 300	43 358 029	100%

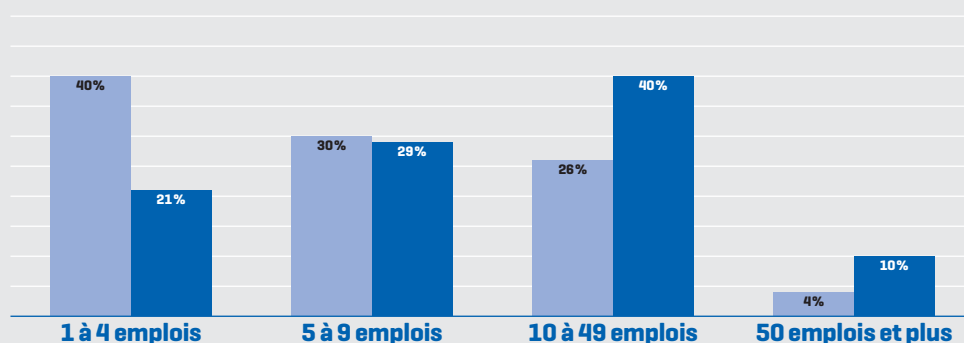
Crédits cautionnés accordés selon les secteurs d'activités – NOGA

- C** Industrie manufacturière
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Hébergement et restauration
- J** Information et communication
- M** Activités spécialisées, etc.
- Q** Santé humaine et action sociale
- R** Spectacle et activités récréatives



Crédits cautionnés accordés selon les emplois

- En nombres
- En CHF



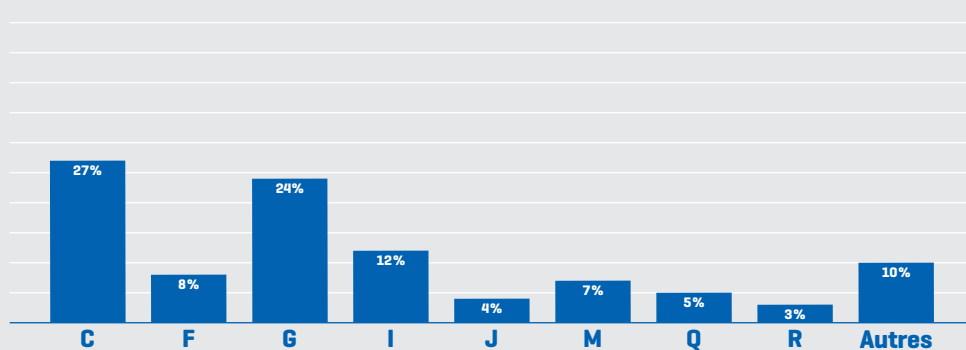
Statistiques Engagements

	2014	2015	2016	2017	
Banques cantonales	75 141 180	73 040 820	76 084 099	75 183 913	62%
Grandes banques	9 696 026	15 305 329	19 222 947	22 656 166	18%
Banques Raiffeisen	14 528 723	15 267 518	14 174 187	14 699 948	12%
Autres banques	5 531 881	5 075 973	5 837 808	7 047 710	6%
Banques régionales	2 075 645	1 699 411	1 953 527	2 163 638	2%
Total	106 973 454	110 389 052	117 272 567	121 751 375	100%

Engagements en cours selon les établissements bancaires

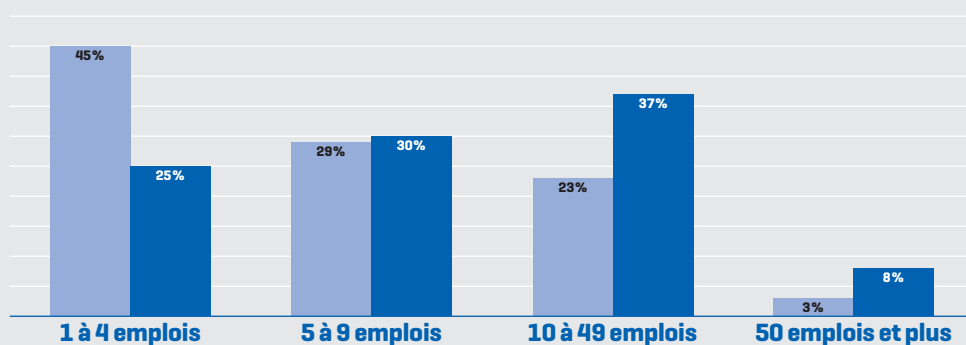
	2014	2015	2016	2017	
Reprise/Transmission	30 220 229	33 354 468	35 377 282	34 396 817	28%
Fonds de roulement	21 032 956	25 525 886	25 410 065	28 653 005	24%
Création d'entreprise	17 288 024	15 574 626	16 819 204	16 405 911	13%
Investissement	18 835 168	17 431 525	21 774 459	23 139 675	19%
Immobilier	19 597 077	18 502 547	17 891 557	19 155 966	16%
Total	106 973 454	110 389 052	117 272 567	121 751 375	100%

Engagements en cours selon le but du crédit



Engagements en cours selon les secteurs d'activités - NOGA

C Industrie manufacturière
F Construction
G Commerce
I Hébergement et restauration
J Information et communication
M Activités spécialisées, etc.
Q Santé humaine et action sociale
R Spectacle et activités récréatives



Engagements en cours selon les emplois

■ En nombres
■ En CHF

Bilan

Actif

	%	31.12.2017 CHF	%	31.12.2016 CHF
Actifs circulants	70,3	27 854 795.67	57,2	18 471 839.65
Trésorerie	67,3	26 660 329.27	51,2	16 552 221.57
Créances résultant de prestations de services				
Créances envers des débiteurs cautionnés		117 921.25		86 283.46
Provision pour pertes sur débiteurs cautionnés		-35 000.00		-30 000.00
	0,2	82 921.25	0,2	56 283.46
Autres créances à court terme				
Confédération, c/c		860 496.71		586 312.00
Centrale suisse de cautionnement, c/c		0.00		1 176 272.00
SwissLife, c/c		81 196.40		40 714.20
Impôt anticipé à récupérer		65 495.85		23 783.45
	2,5	1 007 188.96	5,7	1 827 081.65
Actifs de régularisation	0,3	104 356.19	0,1	36 252.97
Actifs immobilisés	29,7	11 737 096.33	42,8	13 842 367.65
Immobilisations financières	28,3	11 191 379.08	42,0	13 581 867.10
Autres placements à long terme	1,4	545 717.25	0,1	45 500.55
Participation	0,0	0.00	0,5	165 000.00
Immobilisations corporelles	0,0	0.00	0,2	50 000.00
Total de l'actif	100,0	39 591 892.00	100,0	32 314 207.30

Bilan Passif

	%	31.12.2017 CHF	%	31.12.2016 CHF
Capitaux étrangers à court terme	0,9	356 347.54	1,2	386 346.43
Dettes résultant de l'achat de prestations de services	0,1	39 709.94	0,1	22 861.95
Autres dettes à court terme	0,5	197 962.30	0,6	192 697.68
Passifs de régularisation	0,3	118 675.30	0,5	170 786.80
Capitaux étrangers à long terme	49,3	19 511 000.00	38,6	12 480 000.00
Autres dettes à long terme	2,5	1 000 000.00	3,1	1 000 000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi				
Provision pour risques sur cautionnement		12 061 000.00		11 480 000.00
Provision pour assurer la prospérité durable de l'entreprise		4 350 000.00		0.00
Provision pour développement complémentaire JANUS		100 000.00		0.00
Fonds pour l'abaissement des frais aux clients		2 000 000.00		0.00
	46,8	18 511 000.00	35,5	11 480 000.00
Capitaux propres	49,8	19 724 544.46	60,2	19 447 860.87
Capital social	47,2	18 677 000.00	57,0	18 412 000.00
Fonds de réserve	2,6	1 047 544.46	3,2	1 035 860.87
Total du passif	100,0	39 591 892.00	100,0	32 314 207.30

Compte de résultat par nature

	%	2017 CHF	%	2016 CHF
Produits				
Produits nets résultant de l'activité de cautionnement				
Frais d'étude ¹		369 180.05		309 403.79
Frais de dossier ²		182 025.00		169 287.50
Primes de risques ³		1 351 633.12		1 299 105.13
Pertes sur débiteurs cautionnés et variation de la provision		-17 377.95		-15 151.50
Part CSC		0.00		-127 804.55
Récupérations sur les cautionnements honorés		391 697.83		346 220.10
Autres revenus nets		221 282.10		190 365.38
	63,4	2 498 440.15	63,8	2 171 425.85
Aides financières de la Confédération ⁴	36,6	1 442 321.00	36,2	1 229 470.14
Total des produits	100,0	3 940 761.15	100,0	3 400 895.99
Charges				
Charges résultant de l'activité de cautionnement				
Cautionnements honorés ⁵		1 122 491.14		833 666.49
Evolution de la provision pour risques sur cautionnements		581 000.00		1 088 728.00
	43,2	1 703 491.14	56,5	1 922 394.49
Rémunération des antennes cantonales ⁶	12,4	489 900.00	14,1	480 553.79
Charges de personnel	19,2	756 245.90	22,4	761 272.05
Autres charges d'exploitation				
Frais de locaux		94 057.35		55 472.15
Charges administratives et d'exploitation et de contentieux		33 400.65		32 947.80
Frais informatiques		59 159.25		54 108.84
Honoraires de l'Organe de révision et du contrôle interne		31 323.75		33 264.90
Indemnités et frais de séances du Conseil		182 982.85		173 921.05
Frais d'assemblée, rapports, promotion, séances et déplacements		85 330.63		82 634.25
	12,4	486 254.48	12,7	432 348.99
Ajustement de la valeur de la participation	4,2	165 000.00	0,0	0.00
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé	2,3	91 612.95	1,6	53 652.45
Résultat d'exploitation (EBIT)	6,3	248 256.68	-7,3	-249 325.78

	%	2017 CHF	%	2016 CHF
Charges et produits financiers				
Intérêts actifs et dividendes		263 287.15		261 144.96
Gains/pertes [-] sur l'aliénation de titres		14 050.00		39 791.75
Gains/pertes [-] de cours non réalisés sur titres		25 787.04		41 992.74
Frais sur titres et c/c		-22 124.22		-18 921.96
Corrections de valeurs forfaitaires		-1 413 175.06		-99 569.38
	-28,7	-1 132 175.09	6,6	224 438.11
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période				
Bénéfice exceptionnel sur l'aliénation d'actifs immobilisés		0.00		57 614.60
Produit de liquidation de la CSC		7 345 602.00		0.00
Dotation à la provision pour assurer la prospérité durable de l'entreprise		-4 350 000.00		0.00
Dotation à la provision pour développement complémentaire JANUS		-100 000.00		0.00
Dotation au fonds pour l'abaissement des frais aux clients		-2 000 000.00		0.00
	22,7	895 602.00	1,7	57 614.60
Résultat de l'exercice (transféré au Fonds de réserve)	0,3	11 683.59	1,0	32 726.93
		Bénéfice		Bénéfice

¹ Les frais d'étude permettent de couvrir une partie des coûts afférents au traitement des nouvelles demandes de cautionnement.

² Des frais de dossier sont prélevés chaque année pour couvrir la gestion et le suivi annuel des entreprises cautionnées.

³ Prime de risque annuelle de 1,25%, sur le solde débiteur ou limite le plus élevé, payée par les débiteurs cautionnés.

⁴ Indemnisation par la Confédération, selon une convention de droit public avec le DEFR, dévolue à l'abaissement des primes de risques annuelles des bénéficiaires de cautionnement.

⁵ Part à charge de Cautionnement romand sur les remboursements effectués en faveur des établissements bancaires pour clôturer une prestation ouverte par une entreprise cautionnée.

⁶ La rémunération annuelle des antennes a été revue en 2017 de la manière suivante: pour les dossiers accordés, CHF 1 000.- jusqu'à CHF 75 000.-, CHF 1 600.- de CHF 75 001.- à CHF 150 000.- et CHF 2 200.- à partir de CHF 150 001.-.

A cela s'ajoutent CHF 500.- par dossier traité non accordé et CHF 200.- par dossier en cours pour le suivi de la clientèle.

Annexe aux comptes annuels 2017

En francs suisses

Raison sociale

Cautionnement romand,
société coopérative

Siège: Lausanne

EPT: 5,1

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations [art. 957 et ss]. Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit.

Créances résultant de prestations et provision pour pertes sur débiteurs cautionnés

Les créances résultant des débiteurs cautionnés sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles. Il s'agit principalement de primes de risque dues pour l'exercice 2017.

Actif immobilisé

Les **immobilisations financières** figurent au bilan à leur valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché diminuée des corrections de valeur calculées à hauteur de 15 % [taux augmentés par rapport aux années précédentes].

La **participation** détenue concerne Bürgschafts-Support AG dont le siège est celui de Cautionnement romand. Cette société a été créée en 2016 afin de développer et mettre à disposition une plateforme informatique pour les activités de cautionnement en faveur des PME en suisse, ainsi que des prestations dans ce domaine. Son capital-actions est de CHF 100 000.– dont 30 % détenu par Cautionnement romand [25 % du droit de vote]. Elle a été entièrement amortie sur l'exercice.

Les **immobilisations corporelles** concernent des investissements d'infrastructure et de mobilier effectués dans les nouveaux locaux. Des amortissements complets ont été effectués dans l'exercice sous revue.

2. Montant global provenant de la dissolution de réserves de remplacement et de réserves latentes

Au cours de l'exercice sous revue, aucune dissolution de réserves latentes améliorant sensiblement le résultat n'est à relever.

3. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2017, il n'existait aucune dette envers l'institution de prévoyance professionnelle.

Explications relatives aux postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

La Centrale suisse de cautionnement [CSC] a été liquidée durant l'exercice sous revue. La participation au bénéfice de liquidation s'est élevée à CHF 7 345 602.– et a été enregistrée sous **Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période**.

Etat des engagements et provision pour risques sur cautionnements

Engagements calculés sur la base des soldes débiteurs ou limites les plus élevés au 31 décembre 2017 (y c. 2 dossiers ARM):

		31.12.2017		31.12.2016
	Nbre	CHF	Nbre	CHF
Engagements totaux en cours	933	115 756 944	882	112 168 615
A charge de Cautionnement romand	29%	33 076 611	28%	31 316 462
Provision calculée sur la base des soldes débiteurs ou limites les plus élevés au 31 décembre 2017 des engagements en cours:				
Risque 1	171	2 288 000	149	1 964 000
Risque 2	437	8 208 000	414	8 008 000
Risque 3 (y c. 2 dossiers ARM)	59	1 565 000	57	1 508 000
Provision individualisée	667	12 061 000	620	11 480 000
Degré de couverture		36%		37%

Montant total des cautionnements honorés durant l'exercice

Le montant mentionné au compte d'exploitation représente:

Cautionnements honorés	25	3 289 718.87	38	3 562 831.65
A charge de Cautionnement romand		1 122 491.14		833 666.49

Rapport de l'organe de révision



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE CAUTIONNEMENT ROMAND, SOCIETE COOPERATIVE A LAUSANNE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Cautionnement romand, société coopérative pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.


FIDUCIAIRE FIDAG SA
Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 20 février 2018



Les sociétaires

CHF

Association Genevoise des Kiosques (AGK)	1 000
Canton de Vaud	5 331 000
Canton du Valais	3 500 000
Centre Patronal	10 000
Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement CVC	4 499 000
Etat de Fribourg	1 249 000
Fédération des Entreprises Romandes Genève	10 000
Nouvelle Organisation des Entrepreneurs	1 000
Centre de Cautionnement et de Financement SA	1 000 000
République et canton de Genève	1 500 000
République et Canton de Neuchâtel	1 000
Société coopérative NEuchâtel Interface PME	1 549 000
Société des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers de Genève	10 000
Union Patronale du Canton de Fribourg	16 000

Capital social

18 677 000



Comment ça marche?

Quatre organisations de cautionnement, reconnues par la Confédération, couvrent le territoire helvétique. Elles sont régies par une Loi fédérale [2006] et une Ordonnance avec comme but de «permettre aux PME rentables et susceptibles de se développer, d'accéder plus facilement à des emprunts bancaires».

Pourquoi?

Le tissu économique suisse est fondé sur les PME. Il est donc impératif qu'elles puissent en tout temps avoir la possibilité de se financer, quel que soit leur besoin. C'est l'essence même du Cautionnement: faciliter l'accès au crédit bancaire pour aider à la création, au développement et à la transmission d'entreprises créatrices d'idées et d'emplois, et donc générer de la croissance économique.

Comment?

La coopérative de cautionnement se porte caution solidaire en faveur d'une banque pour un crédit commercial octroyé à une personne physique ou morale, à concurrence de CHF 500 000.- au maximum. En cas de défaillance, la coopérative rembourse la banque. Elle assume les 35%, le solde étant couvert par la Confédération. S'ensuivent les procédures de recouvrement.

Cautionnement?

Le cautionnement est un contrat par lequel l'organisation de cautionnement s'engage envers un établissement bancaire [créancier] à garantir le paiement de la dette contractée par l'entreprise cautionnée [débiteur]. Par nature, le cautionnement revêt un caractère accessoire en ce sens qu'il ne peut exister que sur une obligation valable [crédit bancaire commercial cautionné].

Bénéficiaires?

Toute entreprise active dans tous les secteurs d'activités et à tout stade de développement qui présente un projet cohérent et viable à terme. Ne peut être cautionnée, celle qui bénéficie

d'aides financières ou indemnités de la Confédération pour le même projet ou est mentionnée dans la Loi fédérale sur l'agriculture.

Conditions?

Hormis la viabilité de l'entreprise et sa capacité à honorer ses engagements, les compétences professionnelles appropriées à l'activité exercée et les qualités entrepreneuriales de la direction sont des conditions indispensables à l'obtention d'un cautionnement. En plus de l'intégration de critères qualitatifs et quantitatifs, Cautionnement romand prend en compte l'impact de son intervention sur le maintien ou la création d'emplois. De son côté, la banque effectue son travail d'estimation et d'évaluation des risques, ce qui amène une dynamique intéressante entre tous les interlocuteurs. Des sûretés réelles ou personnelles peuvent être demandées et constituées par la banque ou par Cautionnement romand.

Combien?

Outre la finance d'inscription à payer auprès de l'antenne cantonale pour qu'elle puisse ouvrir l'étude, les frais d'intervention s'élèvent à 1% du crédit cautionné, pour autant que le dossier soit accepté. S'ensuit la facturation d'une prime de risque annuelle de 1,25%, compensée par l'octroi, par la banque, d'un taux d'intérêt favorable [la banque n'assurant pas le risque débiteur, les taux offerts sont, en règle générale, inférieurs de 2% à 3% à celui des crédits bancaires commerciaux usuels].

Contact?

Le mandat de représentation de proximité dans les cantons a été confié à des institutions actives dans les milieux du soutien à l'économie locale: les antennes cantonales. Avant le premier contact, un accord de principe d'un établissement bancaire doit être obtenu par le demandeur. En conséquence, celui-ci doit convaincre préalablement son banquier du bien-fondé de ses objectifs et doit être en mesure de présenter ses projets de manière sérieuse et détaillée.





Contact de proximité

Les cinq antennes cantonales

Depuis le 18 juillet 2007 et suite à la reconnaissance de Cautionnement romand, société coopérative en qualité d'organisme de cautionnement ouest par la Confédération, seule celle-ci est habilitée à établir les contrats de cautionnement dans les Cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Toutefois, Cautionnement romand est appuyé dans ses démarches de valorisation du cautionnement par des organismes de proximité actifs dans les milieux de soutien à l'économie: les antennes cantonales.

Elles ont le mandat de représenter Cautionnement romand dans leur canton respectif. Ce sont des structures juridiquement indépendantes qui ont été choisies pour leur connaissance du tissu économique local permettant ainsi un contact permanent avec celui-ci.

Les tâches des antennes sont fixées par une convention qui les lie notamment à l'obligation de respecter les règles,

les processus, et les autres règlements de Cautionnement romand. Outre de démontrer également qu'elles disposent des compétences nécessaires, leurs tâches comprennent essentiellement le contact avec le client et donc la responsabilité de l'élaboration des dossiers de demandes de cautionnement. Elles bénéficient d'une délégation de compétence jusqu'à concurrence de CHF 150 000.-, et formulent un préavis au Conseil d'administration de Cautionnement romand pour les montants supérieurs à cela. Des indemnités par dossier traité et par dossier en cours sont prévues dans le contrat de collaboration.

L'avantage de cette organisation en réseau réside dans la possibilité qui est offerte aux entreprises de pouvoir compter sur une antenne locale connaissant tout particulièrement le marché et le terreau économique de leur région. Cette sensibilité est primordiale pour évaluer concrètement les implications, tant financières qu'humaines, des projets et entreprises soutenus. Une proximité indispensable permettant de faciliter l'écoute et les contacts avec les entreprises.



Antenne Fribourg

Cautionnement Fribourg
Boulevard de Pérolles 25
CP 1350, 1701 Fribourg
Tél. 026 323 10 20

Président

Samuel Clerc

Directeur

Jean-Bernard Auderset

Historique

Afin de donner à l'antenne Fribourg de Cautionnement romand une identité distincte, d'améliorer sa visibilité et de simplifier le traitement des demandes, l'association Cautionnement Fribourg a été créée en août 2009.

En plus de l'Union Patronale du Canton de Fribourg et de la Chambre de Commerce Fribourg, le Canton de Fribourg, par le biais de la Promotion économique, est l'un des trois membres fondateurs.

La Promotion économique préside l'association Cautionnement Fribourg et représente les intérêts du Canton de Fribourg dans le Conseil d'administration de Cautionnement romand.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 500 000.- en tant qu'antenne Fribourg de Cautionnement romand.



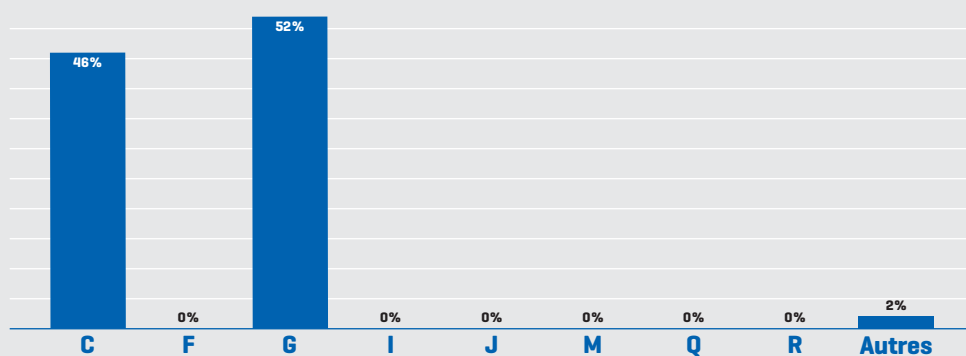
	Cautionnement romand			Antenne Fribourg			
2017	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	337	71 625 324	212 538	26	7 041 666	270 833	10%
Crédits cautionnés accordés	221	43 358 029	196 190	13	4 541 666	349 359	10%
Emplois maintenus et créés		2 315	10,5		268	20,6	12%
Montant de l'aide par emploi		18 729			16 947		
Investissements réalisés		118 045 742	2,7x		12 447 000	2,7x	11%
Cautionnements honorés	25	3 289 719	130 015	1	436 964	436 964	13%
Engagements	931	121 751 375	130 775	82	14 042 688	171 252	12%

	2014	2015	2016	2017	
Banques cantonales	2 422 500	2 684 000	2 167 500	1 060 000	23%
Grandes banques	650 000	350 000	730 000	2 000 000	44%
Banques Raiffeisen	330 000	590 000	428 000	1 141 666	25%
Autres banques					0%
Banques régionales			150 000	340 000	8%
Total	3 402 500	3 624 000	3 475 500	4 541 666	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon
les établissements
bancaires**

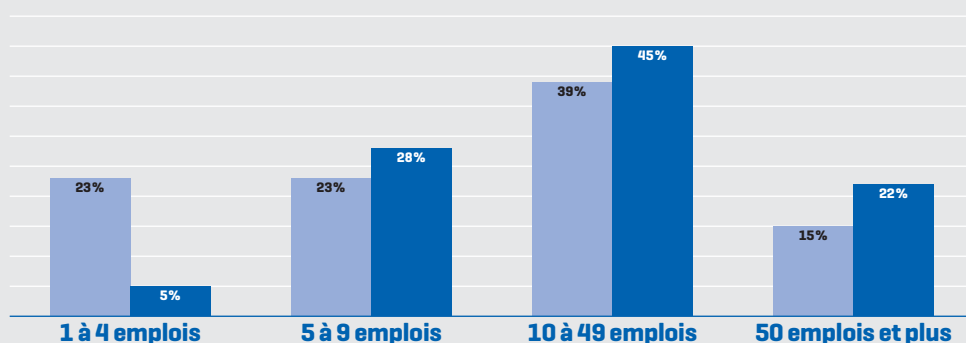
	2014	2015	2016	2017	
Reprise/Transmission	1 335 000	690 000	1 030 000		0%
Fonds de roulement	900 000	700 000	500 000	2 750 000	61%
Création d'entreprise	130 000	950 000	500 000	475 000	10%
Investissement	230 000	100 000	1 445 500	476 666	10%
Immobilier	807 000	1 184 000		840 000	19%
Total	3 402 500	3 624 000	3 475 500	4 541 666	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon le but
du crédit**



**Crédits cautionnés
accordés selon les secteurs
d'activités – NOGA**

C Industrie manufacturière
F Construction
G Commerce
I Hébergement et restauration
J Information et communication
M Activités spécialisées, etc.
Q Santé humaine et action sociale
R Spectacle et activités récréatives



**Crédits cautionnés
accordés selon les emplois**

■ En nombres
■ En CHF



Antenne Genève

FAE
Ch. du Pré-Fleuri 3
1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 827 42 84
www.fae-ge.ch

Président
Philippe Lathion

Directeur
Patrick Schefer

Historique

La FAE a été fondée en 2005 sur la base de la Loi sur l'aide aux entreprises votée par le Grand Conseil genevois.

Composée de spécialistes en finance et en gestion, la FAE intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises basées dans le canton de Genève, afin de favoriser le maintien d'une économie forte et diversifiée et ainsi contribuer à la création et à la préservation des emplois dans le canton.

Activités

Cautionnement, dont jusqu'à CHF 500 000.- via Cautionnement romand. Prise de participation minoritaire. Avance de liquidités contre cession de factures. Financement de mandat. Mesures franc fort pour l'industrie sous forme de prêt.



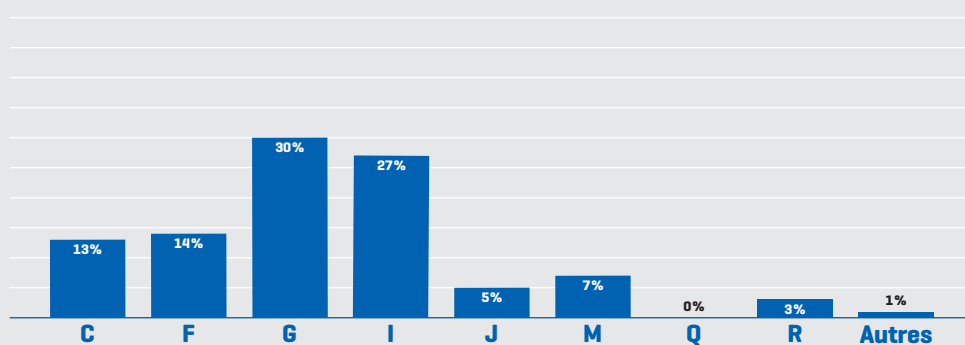
	Cautionnement romand			Antenne Genève			
2017	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	337	71 625 324	212 538	68	15 499 408	227 932	22%
Crédits cautionnés accordés	221	43 358 029	196 190	47	9 157 750	194 846	21%
Emplois maintenus et créés		2 315	10,5		400	8,5	17%
Montant de l'aide par emploi		18 729			22 894		
Investissements réalisés		118 045 742	2,7x		19 782 751	2,2x	17%
Cautionnements honorés	25	3 289 719	130 015	2	82 601	41 301	3%
Engagements	931	121 751 375	130 775	145	20 168 314	139 092	17%

	2014	2015	2016	2017	
Banques cantonales	5 596 500	5 104 000	3 991 000	3 377 500	37%
Grandes banques	1 518 000	1 173 700	3 700 000	2 650 000	29%
Banques Raiffeisen	433 100	360 000	793 500	1 070 000	12%
Autres banques	801 000	1 045 160	2 175 000	2 060 250	22%
Banques régionales					0%
Total	8 348 600	7 682 860	10 659 500	9 157 750	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon
les établissements
bancaires**

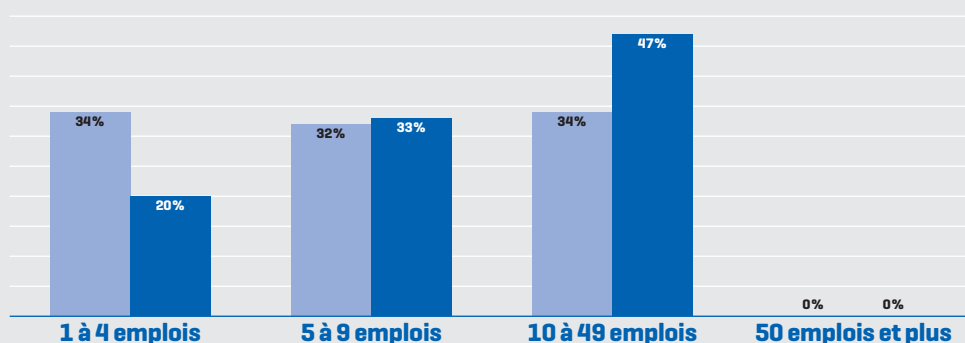
	2014	2015	2016	2017	
Reprise/Transmission	4 355 600	3 815 860	4 832 500	3 503 500	38%
Fonds de roulement	1 050 000	2 561 000	1 771 000	3 078 250	34%
Création d'entreprise	1 613 000	1 256 000	1 520 000	1 346 000	15%
Investissement	1 330 000	50 000	2 286 000	1 230 000	13%
Immobilier			250 000		0%
Total	8 348 600	7 682 860	10 659 500	9 157 750	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon le but
du crédit**



**Crédits cautionnés
accordés selon les secteurs
d'activités – NOGA**

C Industrie manufacturière
F Construction
G Commerce
I Hébergement et restauration
J Information et communication
M Activités spécialisées, etc.
Q Santé humaine et action sociale
R Spectacle et activités récréatives



**Crédits cautionnés
accordés selon les emplois**

■ En nombres
■ En CHF



Antenne Neuchâtel

NEuchâtel Interface PME
CP 1401, 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 853 42 54

Président

Jean Wenger

Directeur

Yves Agustoni

Historique

Les demandes de cautionnements sont traitées par la Société coopérative NEuchâtel Interface PME. Il s'agit du nouveau nom donné en 2007, lors de la création de l'entité romande de cautionnement, à l'ancien Office neuchâtelois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants, fort d'une longue histoire, puisque fondé en 1939.

Parmi les sociétaires figurent, entre autres, la République et Canton de Neuchâtel, certaines communes, des associations professionnelles ainsi que la Chambre du commerce.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 500 000.- en tant qu'antenne Neuchâtel de Cautionnement romand.



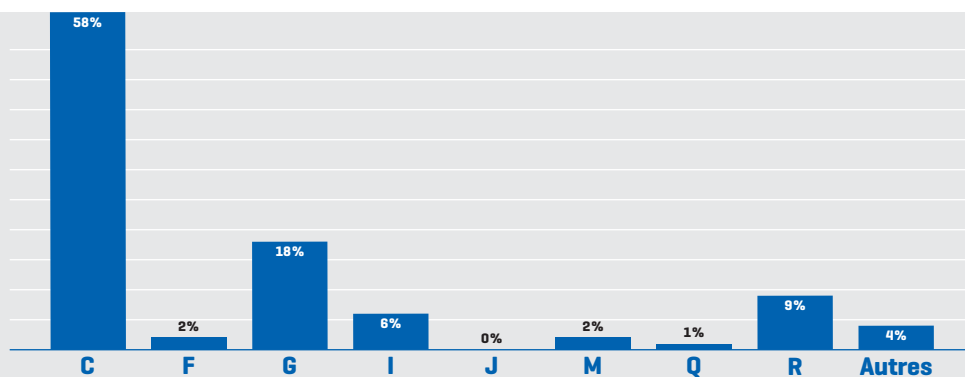
2017	Cautionnement romand			Antenne Neuchâtel			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	337	71 625 324	212 538	25	4 809 000	192 360	7%
Crédits cautionnés accordés	221	43 358 029	196 190	24	4 647 000	193 625	11%
Emplois maintenus et créés		2 315	10,5		279	11,6	12%
Montant de l'aide par emploi		18 729			16 656		
Investissements réalisés		118 045 742	2,7x		14 189 234	3,1x	12%
Cautionnements honorés	25	3 289 719	130 015	4	252 014	53 166	7%
Engagements	931	121 751 375	130 775	83	12 133 767	146 190	10%

	2014	2015	2016	2017	
Banques cantonales	4 306 250	2 690 000	3 005 000	3 801 000	82%
Grandes banques	1 020 000	220 000	100 000	45 000	1%
Banques Raiffeisen	155 000	560 000		501 000	11%
Autres banques	300 000		120 000	300 000	6%
Banques régionales			125 000		0%
Total	5 781 250	3 470 000	3 350 000	4 647 000	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon
les établissements
bancaires**

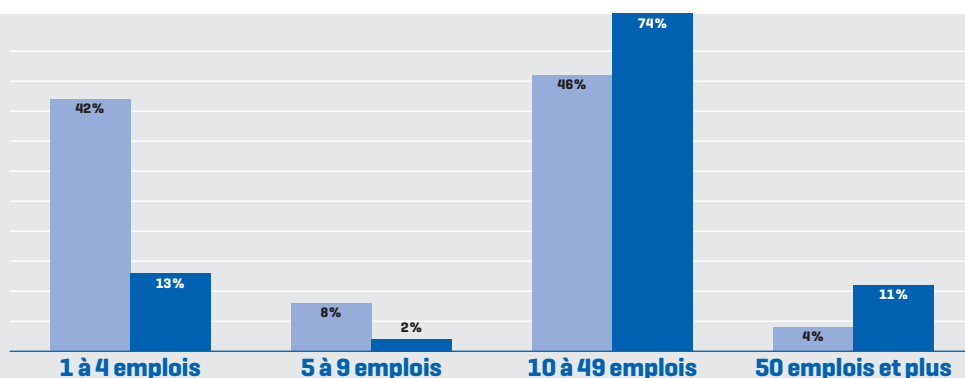
	2014	2015	2016	2017	
Reprise/Transmission	2 805 000	195 000	1 280 000	1 190 000	26%
Fonds de roulement	1 275 000	1 300 000	850 000	985 000	21%
Création d'entreprise	850 000	375 000	1 055 000	944 000	20%
Investissement	851 250	285 000	165 000	570 000	12%
Immobilier		1 315 000		958 000	21%
Total	5 781 250	3 470 000	3 350 000	4 647 000	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon le but
du crédit**



**Crédits cautionnés
accordés selon les secteurs
d'activités – NOGA**

C Industrie manufacturière
F Construction
G Commerce
I Hébergement et restauration
J Information et communication
M Activités spécialisées, etc.
Q Santé humaine et action sociale
R Spectacle et activités récréatives



**Crédits cautionnés
accordés selon les emplois**

■ En nombres
■ En CHF



Antenne Valais

CCF SA
Rue Pré-Fleuri 6
CP 286, 1951 Sion
Tél. 027 327 35 50
www.ccf-valais.ch

Président

Jean-Pierre Morand

Directeur

Jacques Métrailler

Historique

Le Centre de Cautionnement et de Financement (CCF SA) est le prestataire des services financiers de Business Valais, la promotion économique cantonale. Sa mission est de fournir des conseils avisés de spécialistes du financement et de contribuer au montage financier de projets. Il est issu de la fusion en juin 2016 entre le Centre de Compétences Financières SA et l'Office valaisan de cautionnement et est devenu ainsi la porte d'entrée unique pour toutes les sociétés valaisannes à la recherche de financement.

Ses engagements se montent à CHF 107 mios auprès de 450 sociétés dans les secteurs des nouvelles technologies, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et de la construction.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 500 000.- en tant qu'antenne Valais de Cautionnement romand. Aides cantonales sous forme de cautionnement de crédits bancaires ou de leasings pour un montant maximum de CHF 2 000 000.-, de prêts directs, de subventions et de garanties de construction. Expertise financière, conseil financier et intermédiation financière.



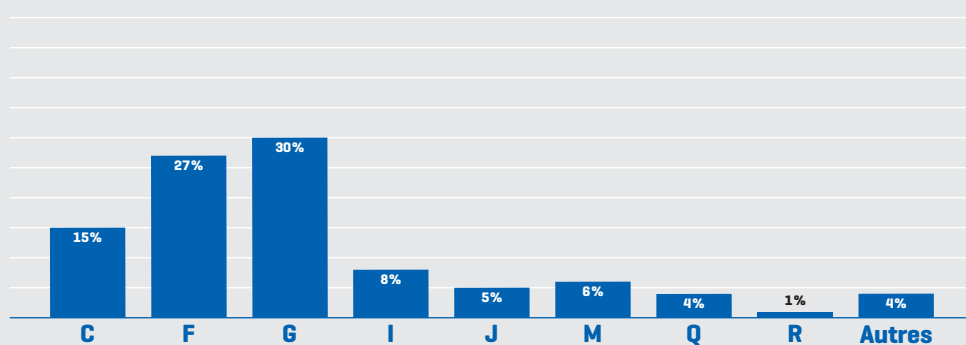
2017	Cautionnement romand			Antenne Valais			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	337	71 625 324	212 538	66	11 956 500	181 159	17%
Crédits cautionnés accordés	221	43 358 029	196 190	38	6 756 000	177 789	16%
Emplois maintenus et créés		2 315	10,5		303	8,0	13%
Montant de l'aide par emploi		18 729			22 297		
Investissements réalisés		118 045 742	2,7x		19 210 782	2,8x	16%
Cautionnements honorés	25	3 289 719	130 015	0	0	0	0%
Engagements	931	121 751 375	130 775	142	15 145 155	106 656	12%

	2014	2015	2016	2017	
Banques cantonales	2 300 000	1 445 000	2 933 700	4 701 000	70%
Grandes banques	650 000	50 000	150 000	1 300 000	19%
Banques Raiffeisen	640 000	1 525 000	1 115 000	755 000	11%
Autres banques					0%
Banques régionales					0%
Total	3 590 000	3 020 000	4 198 700	6 756 000	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon
les établissements
bancaires**

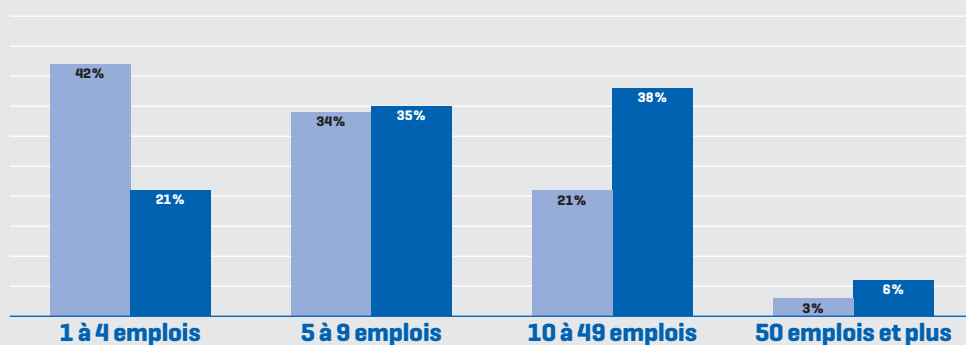
	2014	2015	2016	2017	
Reprise/Transmission	1 110 000	690 000	735 000	2 235 000	33%
Fonds de roulement	330 000	225 000	318 700	1 200 000	18%
Création d'entreprise	1 090 000	695 000	1 755 000	941 000	14%
Investissement	560 000	1 290 000	440 000	790 000	12%
Immobilier	500 000	120 000	950 000	1 590 000	23%
Total	3 590 000	3 020 000	4 198 700	6 756 000	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon le but
du crédit**



**Crédits cautionnés
accordés selon les secteurs
d'activités – NOGA**

C Industrie manufacturière
F Construction
G Commerce
I Hébergement et restauration
J Information et communication
M Activités spécialisées, etc.
Q Santé humaine et action sociale
R Spectacle et activités récréatives



**Crédits cautionnés
accordés selon les emplois**

■ En nombres
■ En CHF



Antenne Vaud

CVC
Avenue Général-Guisan 117
CP 126, 1009 Pully
Tél. 021 721 11 81
www.cvc-cvch.ch

Président

Hervé Linder

Directeur

Daniel Perret

Historique

La Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement CVC a été fondée en 1935. Jusqu'à la reprise des engagements par Cautionnement romand en juillet 2007, elle avait accordé plus de 7 500 cautionnements pour un montant dépassant les CHF 330 mios.

Les détenteurs des parts sociales se composent de personnes physiques, morales, corporations suisses de droit public et associations professionnelles. La CVC bénéficie du soutien de l'Etat de Vaud par une participation aux frais de fonctionnement. Celui-ci soutient également, par le biais d'un arriéré cautionnement, plusieurs dossiers dans le cadre d'interventions de types industriels et technologiques.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 500 000.- en tant qu'antenne Vaud de Cautionnement romand. Gestion de la Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, cette dernière octroyant des cautionnements aux particuliers pour l'acquisition de leur domicile principal. Dès 2016, dans le cadre de la mise en place du Fonds de soutien à l'industrie, la CVC est chargée de traiter les demandes de cautionnement de crédit bancaire ou de prêt pour le compte de l'Etat de Vaud.

CVC

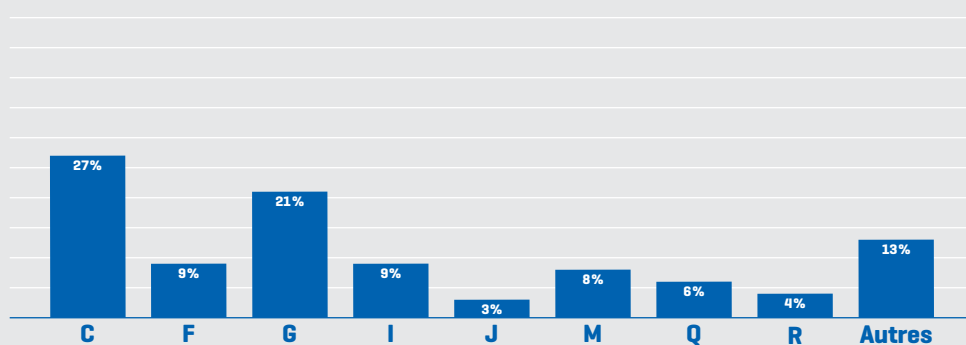
2017	Cautionnement romand			Antenne Vaud			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	337	71 625 324	212 538	152	32 318 750	212 623	45 %
Crédits cautionnés accordés	221	43 358 029	196 190	99	18 255 613	184 400	42 %
Emplois maintenus et créés		2 315	10,5		1 065	10,8	46 %
Montant de l'aide par emploi		18 729			17 141		
Investissements réalisés		118 045 742	2,7x		52 415 975	2,9x	44 %
Cautionnements honorés	25	3 289 719	130 015	18	2 518 139	139 897	77 %
Engagements	931	121 751 375	130 775	479	60 261 451	125 807	49 %

	2014	2015	2016	2017	
Banques cantonales	12 352 057	9 330 000	12 186 100	10 750 863	59%
Grandes banques	1 295 000	5 640 000	2 750 000	3 395 000	19%
Banques Raiffeisen	3 230 000	2 682 500	1 713 000	1 742 750	10%
Autres banques	992 000	665 000	521 000	2 107 000	11%
Banques régionales	1 612 000	200 000	525 500	260 000	1%
Total	19 481 057	18 517 500	17 695 600	18 255 613	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon
les établissements
bancaires**

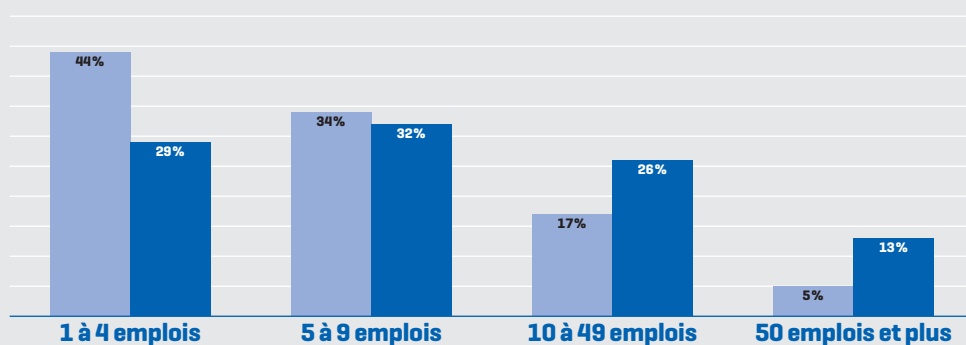
	2014	2015	2016	2017	
Reprise/Transmission	4 080 300	5 570 000	3 700 500	3 805 863	21%
Fonds de roulement	6 163 500	4 992 500	3 452 500	5 479 000	30%
Création d'entreprise	4 168 000	2 730 000	1 795 000	2 305 000	12%
Investissement	1 595 000	3 510 000	6 839 000	4 885 750	27%
Immobilier	3 474 257	1 715 000	1 908 600	1 780 000	10%
Total	19 481 057	18 517 500	17 695 600	18 255 613	100%

**Crédits cautionnés
accordés selon le but
du crédit**



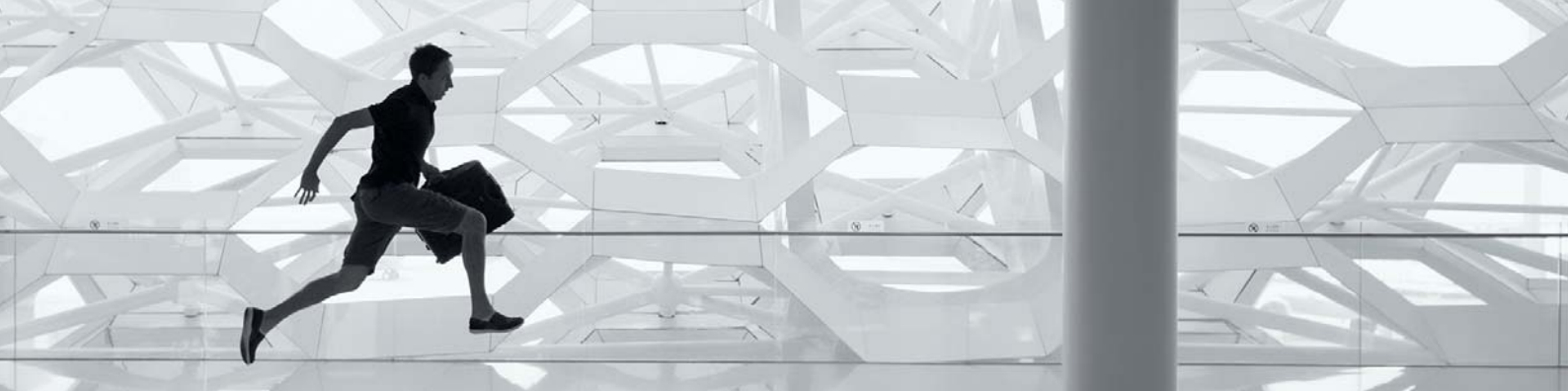
**Crédits cautionnés
accordés selon les secteurs
d'activités – NOGA**

C Industrie manufacturière
F Construction
G Commerce
I Hébergement et restauration
J Information et communication
M Activités spécialisées, etc.
Q Santé humaine et action sociale
R Spectacle et activités récréatives



**Crédits cautionnés
accordés selon les emplois**

■ En nombres
■ En CHF



Cautionnement suisse

En Suisse, il existe quatre coopératives régionales de cautionnement travaillant en partenariat avec les banques en faveur des PME. Elles se portent garantes pour le financement de leur création, développement, reprise ou succession.

Cautionnements

L'accès facilité au crédit bancaire.

Bürgschaften

Die sichere Finanzierung für KMU.

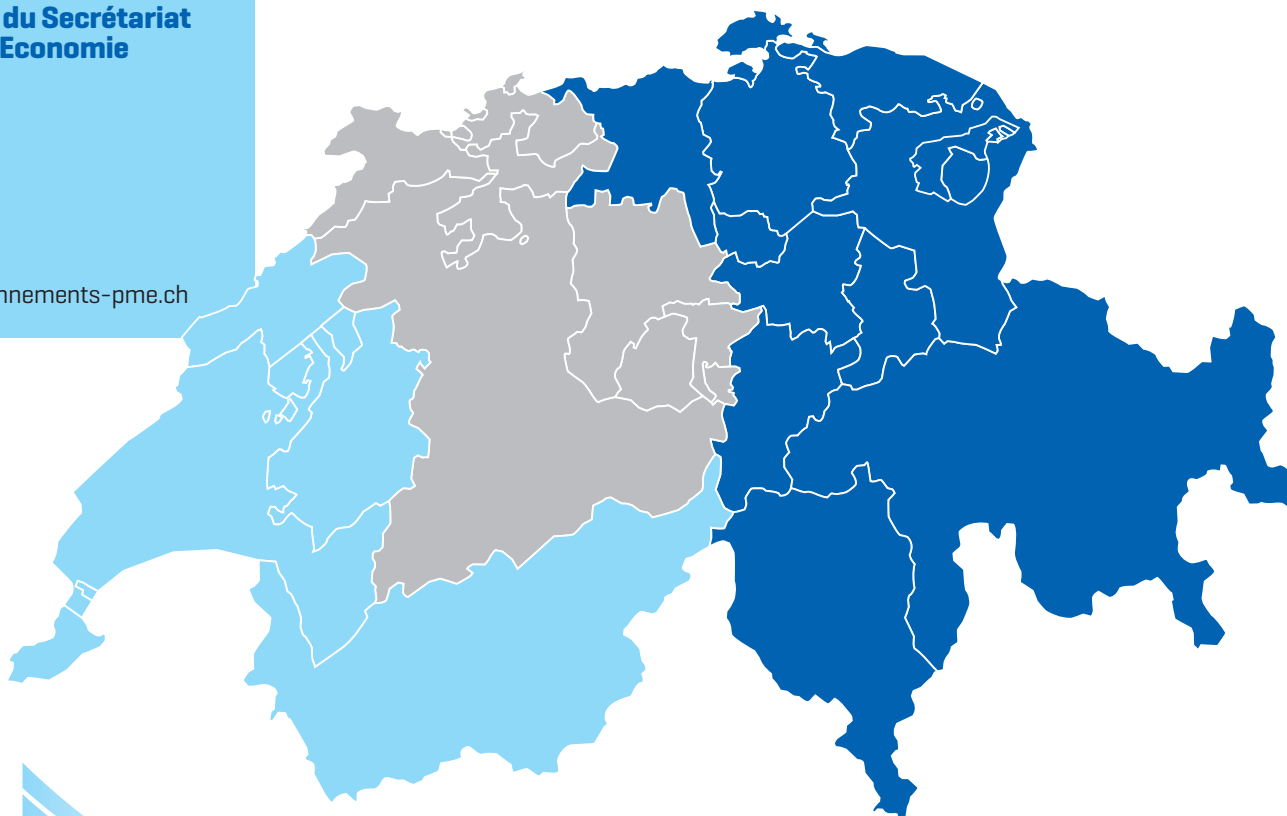
Fideiussioni

Il finanziamento sicuro per le PMI.

Les 4 organisations ont l'aval du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO)



www.cautionnements-pme.ch



CAUTIONNEMENT ROMAND
au service des PME

Cautionnement romand

Société coopérative
Tél. 058 255 05 50
www.cautionnementromand.ch

CC CENTRE
Coopérative de Cautionnement pour PME

CC Centre

Coopérative de Cautionnement pour PME
Tél. 034 420 20 20
www.bgm-ccc.ch

BG OST CF SUD
Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Cooperativa di fideiussione per PMI

BG Ost-Süd

Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Tél. 071 242 00 60
www.bgm-ost-sud.ch

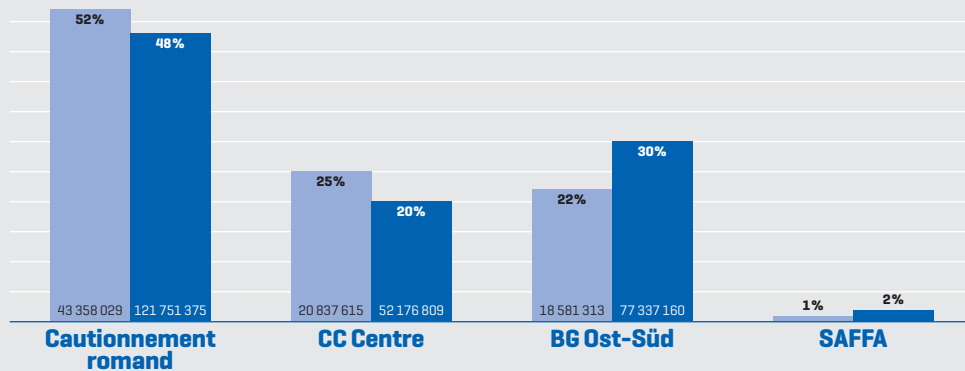
saffa
bürgschaftsgenossenschaft

Saffa

Société coopérative de cautionnement
Tél. 061 683 18 42
www.saffa.ch

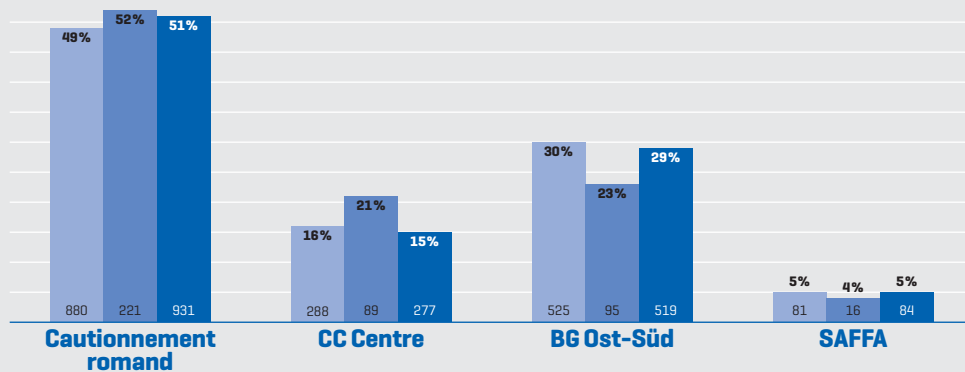
Pour les femmes dans toute la Suisse

Statistiques suisses



Crédits cautionnés accordés en 2017 et engagements en cours (en CHF)

■ Accordés en 2017
■ En cours au 31.12.2017



Activité de cautionnement en Suisse (en nbre)

■ En cours au 01.01.2017
■ Accordés en 2017
■ En cours au 31.12.2017

	Nbre	CHF	Nbre	CHF	Nbre	CHF
Reprise/Transmission	54	10 734 363	14	2 574 500	13	2 445 000
Fonds de roulement	76	13 492 250	35	8 240 240	47	8 279 063
Création d'entreprise	41	6 011 000	11	2 510 000	14	2 783 500
Investissement	36	7 952 416	9	956 500	11	2 063 750
Immobilier	14	5 168 000	20	6 556 375	10	3 010 000
Total	221	43 358 029	89	20 837 615	95	18 581 313

Crédits cautionnés accordés selon le but du crédit

■ Cautionnement romand
■ CC Centre
■ BG Ost-Süd

	Nbre	CHF	Nbre	CHF	Nbre	CHF
Banques cantonales	573	75 183 913	81	17 088 100	279	44 719 670
Grandes banques	104	22 656 166	24	4 339 350	35	4 130 750
Banques Raiffeisen	185	14 699 948	61	10 278 664	108	16 247 760
Autres banques	48	7 047 710				
Banques régionales	21	2 163 638	111	20 470 695	107	12 238 980
Total	931	121 751 375	277	52 176 809	529	77 337 160

Engagements en cours selon les établissements bancaires

■ Cautionnement romand
■ CC Centre
■ BG Ost-Süd



Editeur

Cautionnement romand

Graphisme et mise en page

Cayenne Communication Visuelle

Photographies

Julia Wimmerlin

[Pages 2, 23 et 36]

Thinkstock, iStock

Impression

Imprimerie Fleury



printed in
switzerland